



# 2024

## DOSSIER DE PRESSE

4 avril 2024

*Contraction de la demande,  
taux d'intérêts élevés et  
renchérissement de l'énergie :*  
**comment développer la  
capacité de production  
papetière dans un contexte  
économique très contraint ?**

# Sommaire

03 Présentation de COPACEL et chiffres clés

05 *Partie 1*

Pénalisée par la faiblesse de la demande, la production papetière a fortement reculé en 2023

11 *Partie 2*

Le moteur de la consommation s'est grippé en 2023

16 *Partie 3*

Coût de l'énergie : une détente des prix de marché de l'électricité, du gaz et du CO<sub>2</sub>

19 *Partie 4*

Les tensions sur les matières premières continuent à peser sur les coûts de revient

24 *Partie 5*

Quelles perspectives pour 2024 ?

27 *En résumé*





L'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons.

## Nos missions

- Représenter l'industrie papetière vis-à-vis des tiers (pouvoirs publics, parlementaires...) et des autres organisations professionnelles (MEDEF...), ceci afin de permettre l'amélioration de sa compétitivité et le développement de ses marchés.
- Accompagner les entreprises papetières en leur apportant différentes formes de services (statistiques, veille réglementaire, diffusion d'informations...).
- Contribuer à l'amélioration du dialogue social, de la sécurité des salariés et de la formation.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les entreprises papetières, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'efficacité énergétique.



70

Entreprises



81

Usines



114

Machines  
à papier



10 532

Salariés



5,2

Md€

de chiffre d'affaires dans  
l'industrie des papiers et cartons



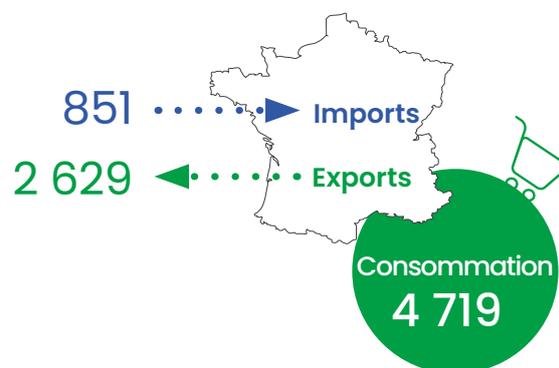
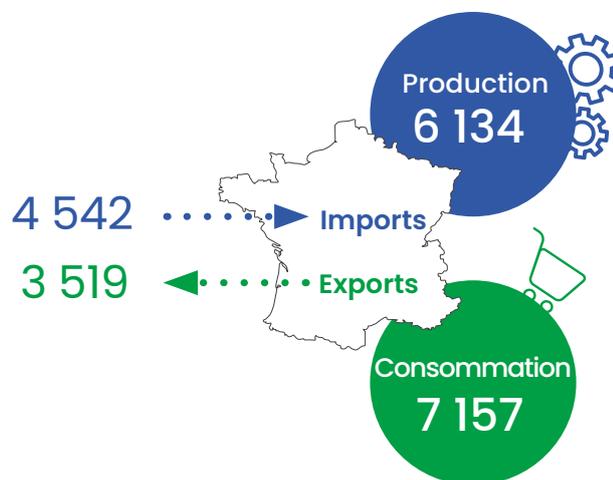
0,7

Md€

valeur de la production de  
l'industrie des pâtes à papier  
(marchandes et intégrées)

# Chiffres clés

(en milliers de tonnes)



# 1

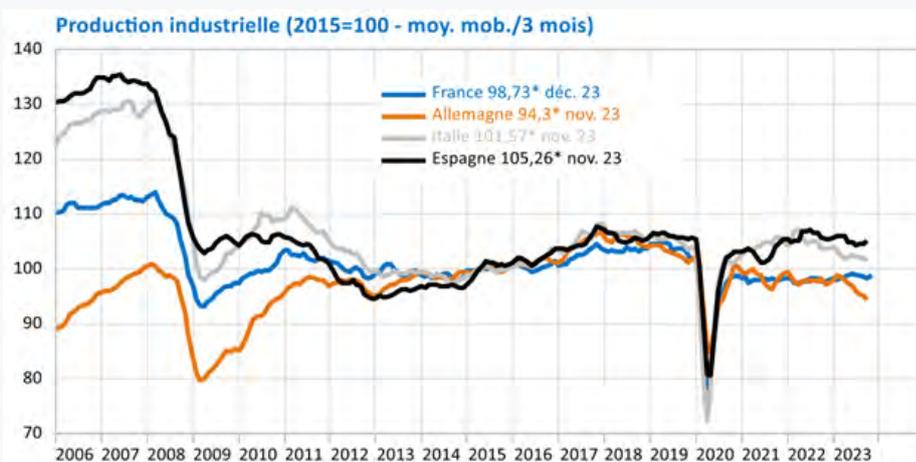
## Pénalisée par la faiblesse de la demande, la production papetière a fortement reculé en 2023

### 1.1. RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DU PIB ET DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE EN 2023

Dans un contexte de crise inflationniste, **l'économie française a connu un ralentissement sensible en 2023**. Le PIB français devrait néanmoins **augmenter de 0,9 %** sur l'année 2023 grâce à un bon deuxième trimestre et malgré la stabilité de l'activité sur le reste de l'année.

La production industrielle française a très légèrement progressé en 2023 par rapport à 2022 (*voir figure 1*) mais son niveau reste toujours inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. Alors que l'indice de la production industrielle était de 104 en 2019 (la valeur de 100 correspondant à la moyenne 2015), il s'est établi à 98,6 en 2023.

Fig.1 Evolution de la production industrielle



Sources : Insee, Eurostat, Federal Reserve Board, Instituto Nacional de Estadística

Source : REXECODE

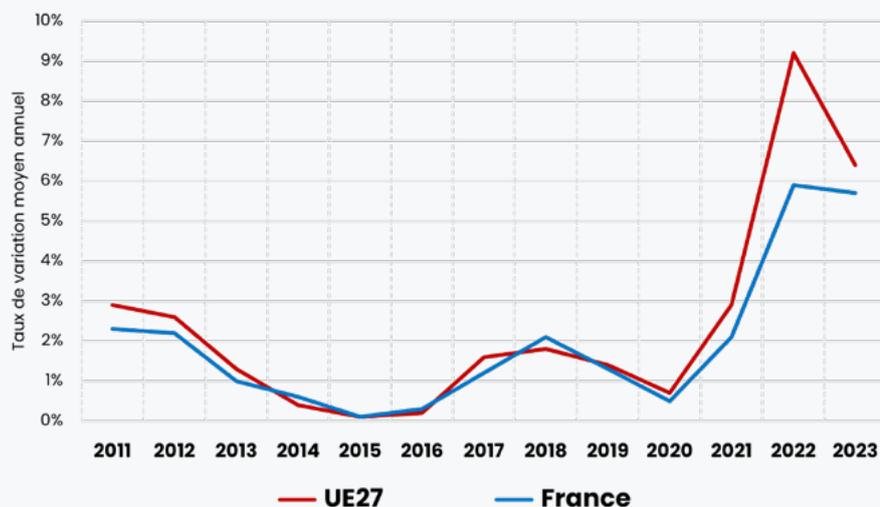


L'activité industrielle française a été marquée en 2023 par la faiblesse de la demande nationale et européenne.

Pour de nombreux secteurs, cette situation s'est traduite par un repli marqué des commandes, conséquence de la baisse du pouvoir d'achat de nombreux ménages, du resserrement des conditions de crédit et du niveau très élevé des stocks le long de la plupart des chaînes de valeur.

Le retour à des niveaux de stocks élevés a contribué à améliorer la disponibilité des matières premières et les délais de livraison.

Fig.2 | Évolution du taux d'inflation en France et en Europe



Source : EUROSTAT

En France, le taux d'inflation annuel a légèrement baissé, puisqu'il est passé de 5,9 % en 2022 à 5,7 % en 2023. Le taux d'inflation au sein de l'ensemble de l'UE, qui avait culminé à 9,2 % en 2022, s'est replié à 6,4 % en 2023. La baisse enregistrée en France devrait se poursuivre en 2024, comme en témoigne le taux de janvier 2024 qui, sur un an, s'élève à 3,4 %.

## 1.2. REcul DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DES PAPIERS ET CARTONS

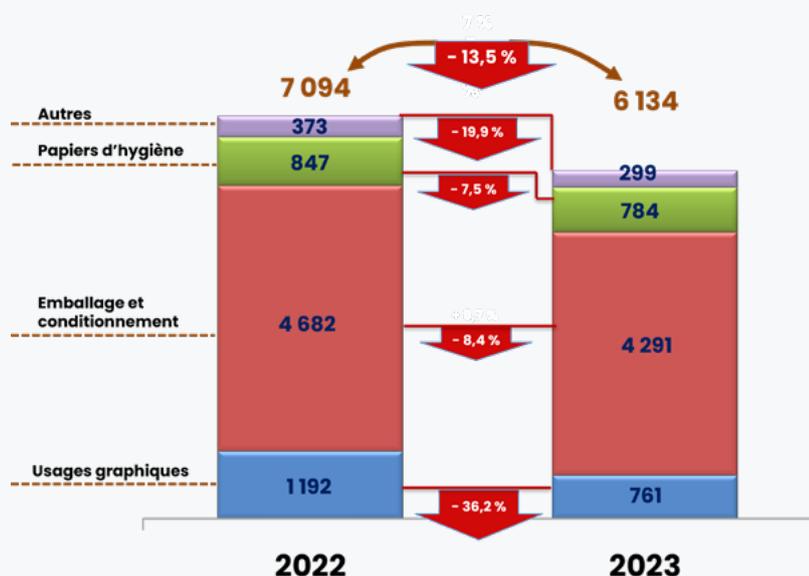
Dans ce contexte économique peu porteur et amplifié par un déstockage important, la consommation apparente en France des papiers et cartons recule de manière très marquée en 2023, soit -15 %.

Suivant la même tendance, le volume des papiers et cartons en 2023 est en recul par rapport à 2022 (-13,5 %), soit 6,1 Mt. Cette diminution du volume produit est la résultante de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'année 2023 a connu une réduction importante des capacités, conséquence de l'arrêt de deux usines et de plusieurs

machines à papier. En second lieu, l'activité en début d'année a été perturbée par plusieurs mouvements sociaux dans les usines. Enfin, la faiblesse de la demande française et européenne, ainsi que le niveau élevé des stocks sur différents stades des chaînes de valeur (distributeurs, transformateurs) ont contribué à un recul des commandes.

En valeur, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur (papier, carton et pâte marchande) s'est contracté de 26 %, pour atteindre 5,6 milliards d'euros, ceci par l'effet combiné de la baisse des volumes et du recul des prix de vente de la plupart des familles de papiers et cartons.

Fig.3 | Production des papiers et cartons en kt (France)



Source : COPACEL

**-13,5 %**  
(production de papiers cartons) entre 2022 et 2023

**-15 %**  
de consommation de papiers cartons

Même si toutes les sortes de papiers et cartons ont connu un recul de leur production durant l'année, la baisse enregistrée pour l'ensemble de l'industrie en 2023 est due pour une large part à celle des papiers graphiques. Ces reculs doivent cependant être analysés de manière différente selon les types de produits.

Malgré le démarrage d'une nouvelle usine mi-2023, la faiblesse de la demande a pesé sur la production des papiers et cartons d'emballage,

qui a reculé de 8,4 % en 2023, pour atteindre un volume de 4,3 Mt.

La poursuite de la diminution des capacités de production des papiers graphiques a conduit à un recul important de la production en 2023 (-36,2 % par rapport à 2022).

Grâce à une meilleure résistance de la demande dans le secteur des papiers d'hygiène en début d'année, le recul de sa production a été plus limité (-7,5 %).

En ce qui concerne la pâte à papier (marchande et intégrée), le volume produit en 2023 est inférieur à celui de 2022 (-18,9 %, soit 1,26 Mt), en raison de la fermeture d'un site et du ralentissement de l'activité de plusieurs usines.

Sur le moyen terme, cette évolution conduit à une modification de la part relative des différentes familles de produits, comme cela apparaît sur les figures ci-dessous.

Fig.4 | Évolution de la production et de la consommation des papiers et cartons en France

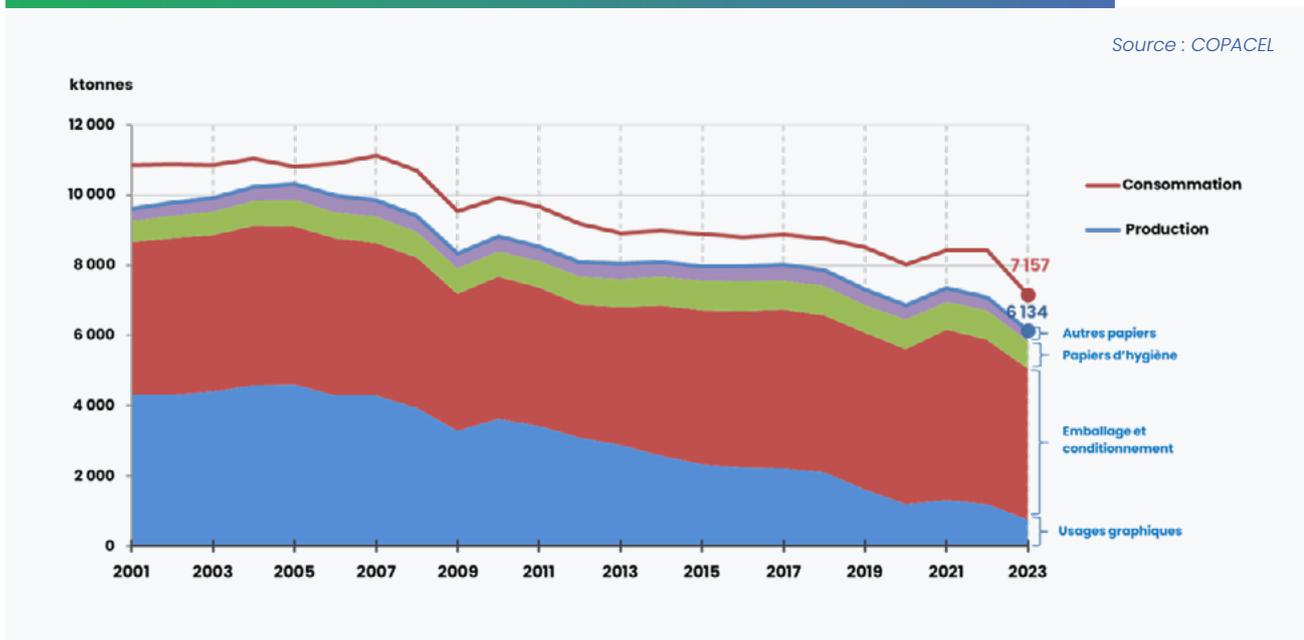
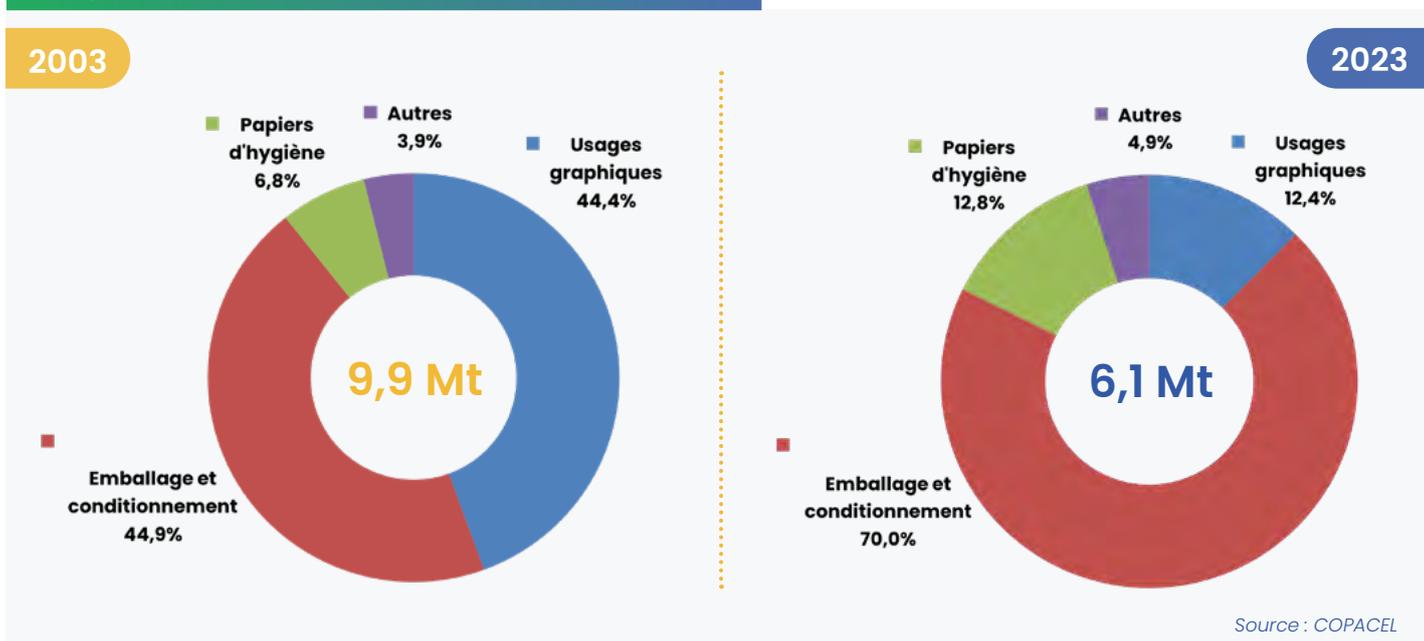


Fig.5 | Production de papiers et cartons par sortes (France)



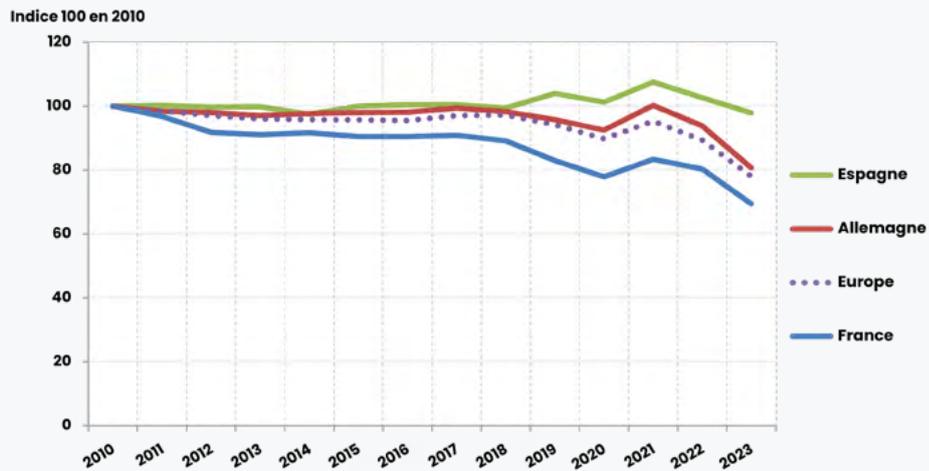
Pénalisée par les importantes réductions de capacités en 2023, l'évolution de la production française de papiers et cartons se situe en-dessous de la moyenne européenne (-12,8 % en 2023 par rapport à 2022).

Sur une période de 13 ans, le décrochage de l'industrie papetière française est sensible par rapport à d'autres pays européens.

Ainsi, en comparaison à 2010 (indice 100), l'indice de production de 2023 est de 69 pour la France, alors qu'il est de 81 pour l'Allemagne et de 98 pour l'Espagne.

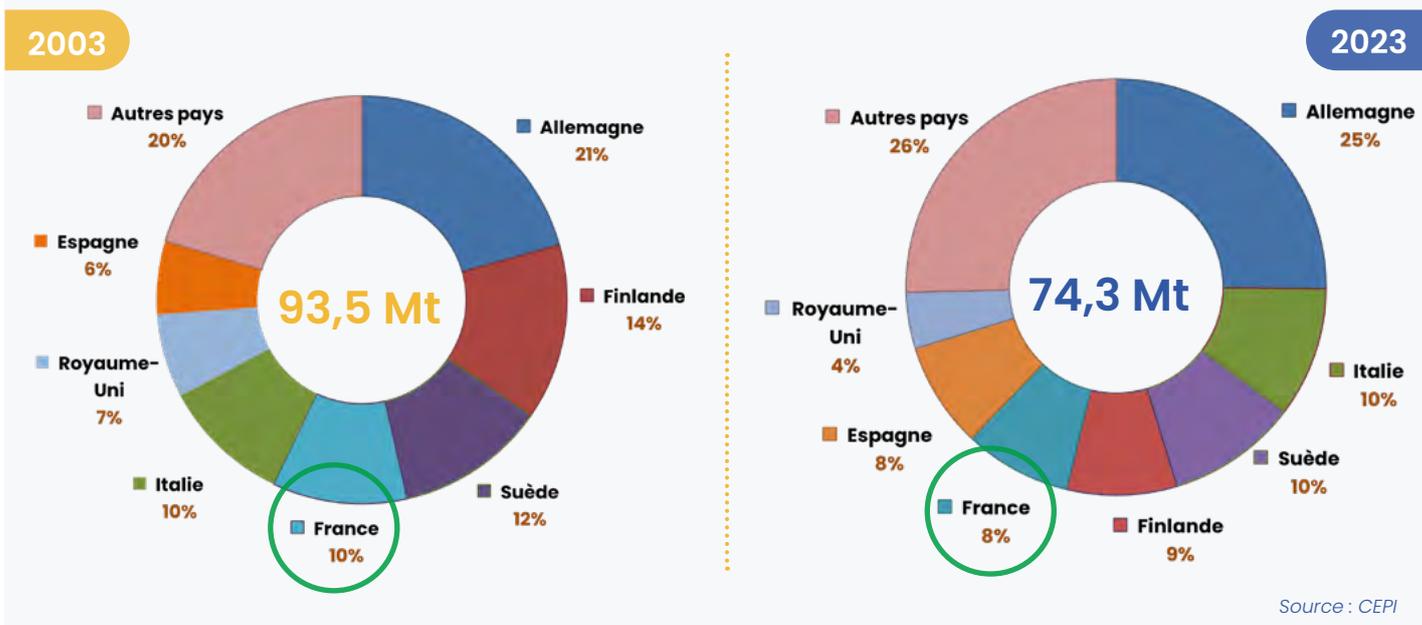
Comme en 2022, la France se positionne, pour ce qui est de sa production de papiers et cartons, au 5<sup>ème</sup> rang européen (voir figure 7), derrière l'Allemagne, l'Italie, la Suède et la Finlande.

Fig.6 | Évolution de la production de papiers et cartons



Source : CEPI, COPACEL

Fig.7 | Production de papiers et cartons en Europe



Source : CEPI



### 1.3. AMÉLIORATION DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

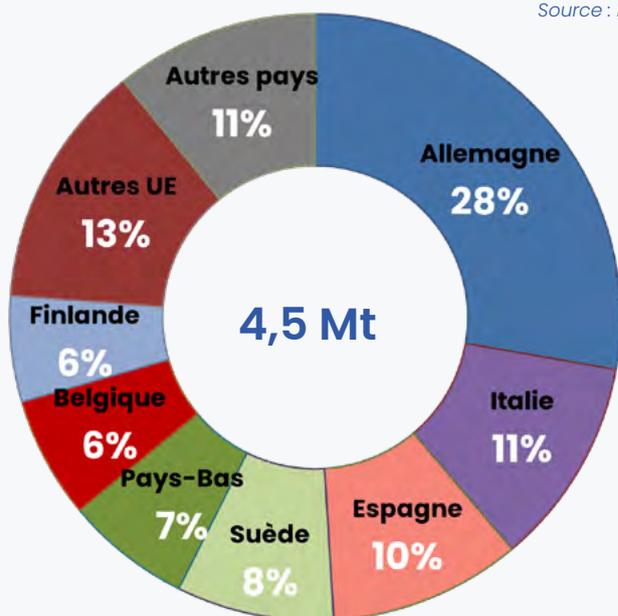
En 2023, la faiblesse de la demande française en papiers et cartons a conduit à une baisse des importations (-12,7 %), qui ont atteint 4,5 Mt.

La structure des importations reste très semblable à celle des années passées. L'essentiel des importations françaises de papiers et cartons provient des membres de l'UE (89 %).

Les principaux pays exportateurs vers la France sont l'Allemagne (28 %), l'Italie (11 %), l'Espagne (10 %) et la Suède (8 %).

Fig.8 Répartition des importations françaises de papiers et cartons 2023

Source : Douanes France

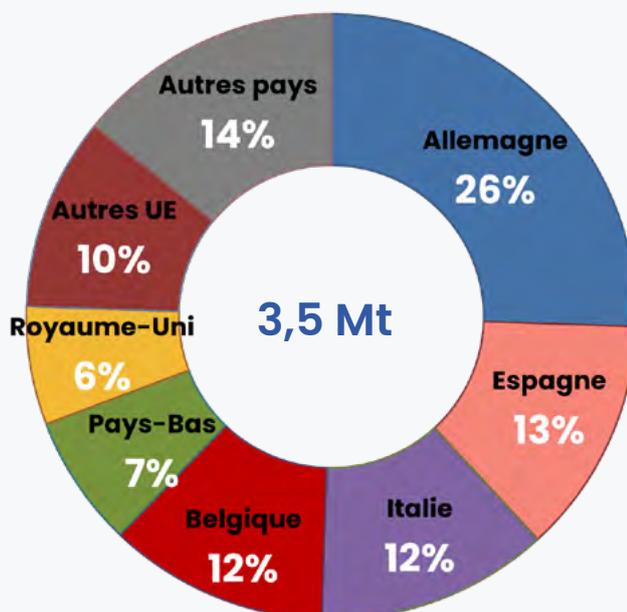


**57 %**  
de la production papetière française est **vendue à l'étranger**

Sous l'effet du recul de la production française et de la demande européenne, les exportations de la papeterie française ont baissé en 2023 (-9,2 %). Comme les années précédentes, l'industrie papetière française reste par ailleurs très largement exportatrice (57 % de la production est vendue à l'étranger).

La part de l'UE dans le total des exportations françaises de papiers et cartons atteint 80 % en 2023. L'Allemagne reste le principal partenaire (26 %), suivie par l'Espagne (13 %), l'Italie (12 %) et la Belgique (12 %).

Fig.9 Répartition des exportations françaises de papiers et cartons 2023

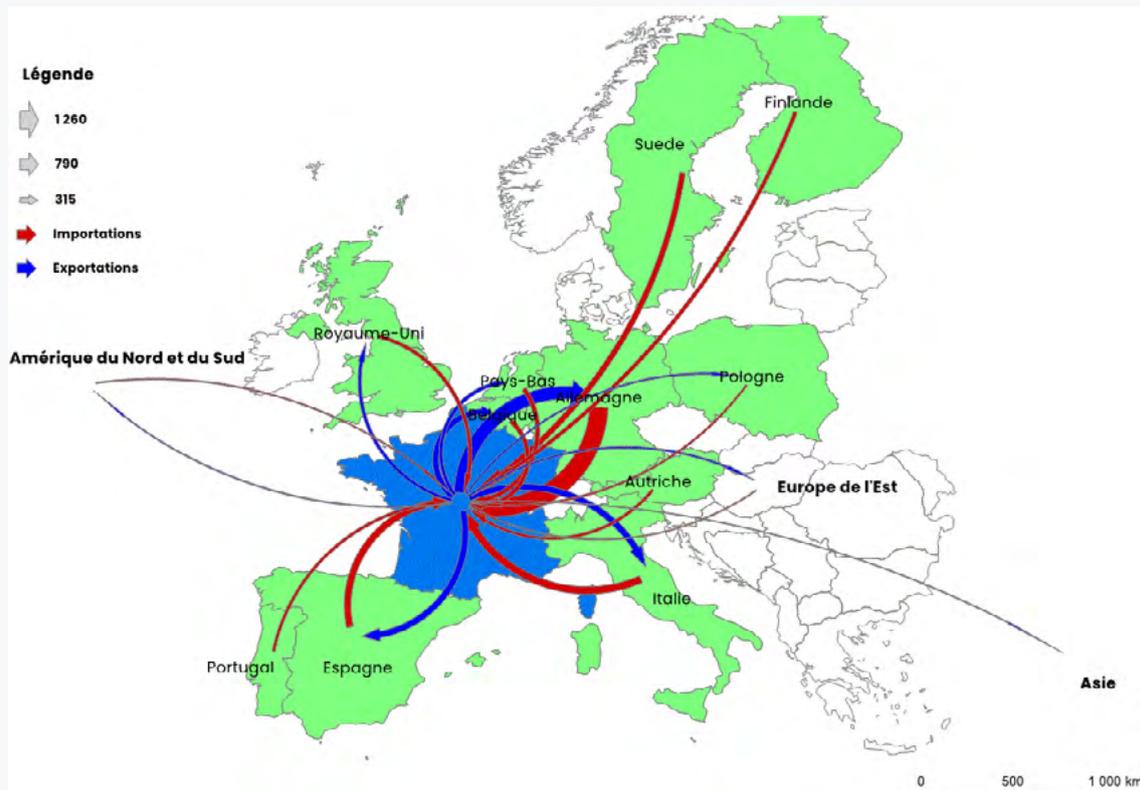


Source : Douanes France

L'Allemagne reste le principal destinataire des exportations (26 %), suivie par l'Espagne (13 %), l'Italie (12 %) et la Belgique (12 %).

Fig.10 | Les échanges français de papiers et cartons – Principaux flux 2023

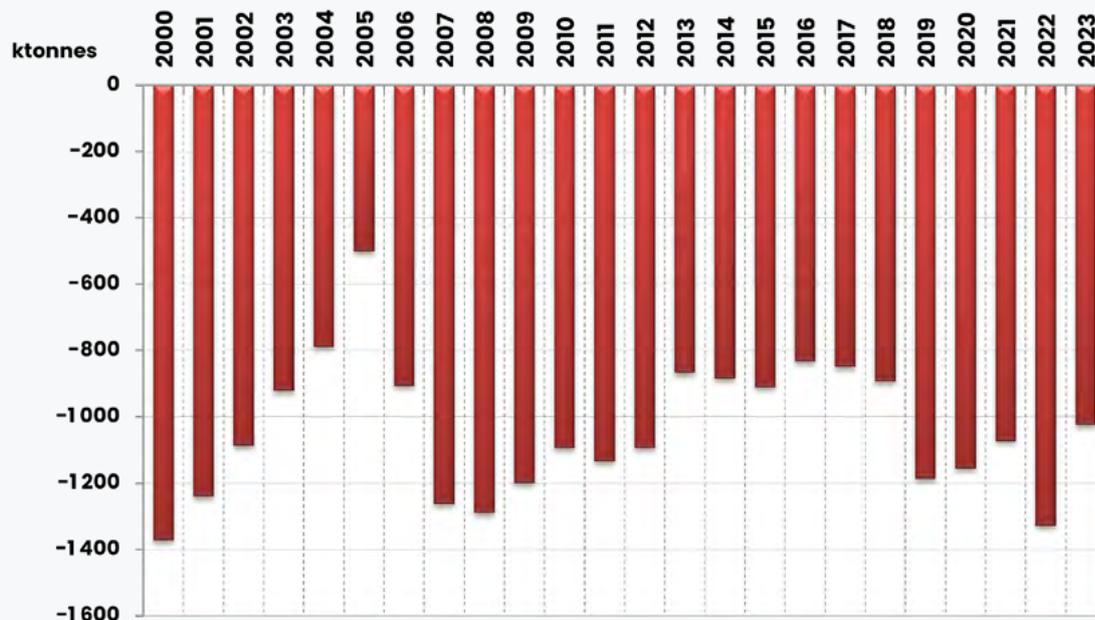
Source : COPACEL, Douanes France



En 2023, avec un solde commercial de 1 Mt, la balance commerciale française demeure déficitaire mais s'améliore (-23 %) par rapport à 2022. Elle enregistre par ailleurs le plus faible déficit de ces cinq dernières années.

Fig.11 | Évolution de la balance commerciale des papiers et cartons

Source : Douanes France



# 2

## Le moteur de la consommation s'est grippé en 2023

La plupart des sortes de papiers et cartons entrent dans la fabrication de biens manufacturés très dépendants de la consommation des ménages (emballages alimentaires, commerce en ligne, publicité, papiers bureautiques, papiers de cuisson...) et des entreprises (emballages de conditionnement, papiers pour étiquettes...).

Le niveau élevé d'inflation constaté en 2023 a pesé sur la consommation de produits papetiers (diminution du pouvoir d'achat des ménages, constitution d'épargne de précaution, baisse des investissements des entreprises,...).

Dans ce contexte, la consommation des produits papetiers s'est maintenue, tout le long de l'année, à un niveau inférieur à celui de 2022. Face à un ralentissement important de la demande française et européenne, amplifiée par un déstockage qui a duré une large partie de l'année, l'industrie française des papiers et cartons a eu à faire face à une baisse importante des commandes en 2023.

Comme précisé ci-après, ce schéma général doit être nuancé selon les familles de produits.

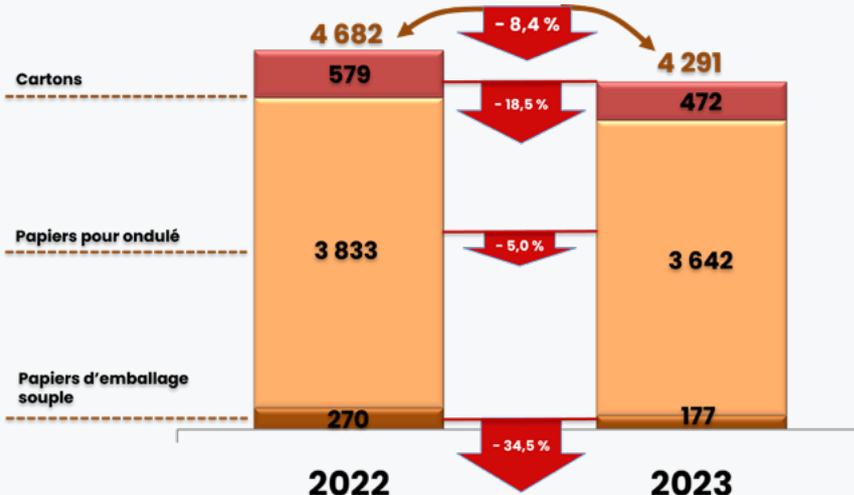
### 2.1 LES PAPIERS ET CARTONS D'EMBALLAGE ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE MOROSE

L'année 2023 a été caractérisée par une demande faible et une offre globalement excédentaire. Le marché des papiers et cartons d'emballage s'est donc ralenti tout le long de 2023, restant à des niveaux inférieurs à ceux des années précédentes.

Sur l'année, la production française de papiers et cartons d'emballage affiche un recul en de -8,4 %, avec toutefois des différences sensibles selon les familles de produits.

Fig.12 | Évolution de la production de papiers et cartons d'emballage en France

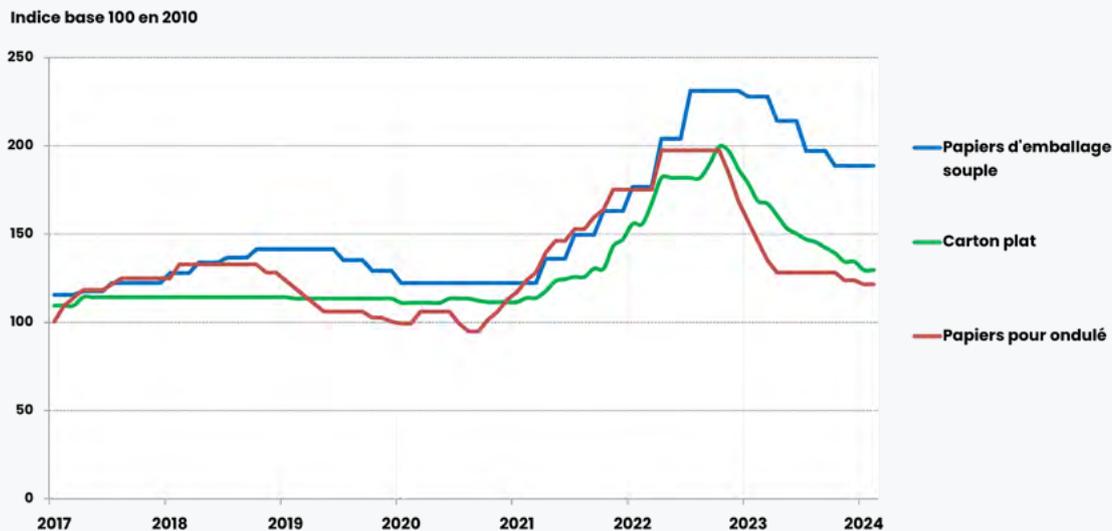
(2022 et 2023, chiffres en kt)



Source : CEPI, COPACEL

Ces écarts de production apparaissent également à l'examen des courbes d'évolution des indices de prix (voir figure 13).

Fig.13 | Évolution des prix des papiers et cartons d'emballage



Source : RISI

### Une année chahutée pour les Papiers Pour Ondulés (PPO)

**Le contexte économique dégradé, la faible consommation des ménages ainsi que le niveau élevé de l'inflation ont pesé sur les marchés finaux des PPO, entraînant un recul de la demande.** La demande française en emballage ondulé a été en effet impactée par le ralentissement de plusieurs secteurs clients (alimentaire, automobile, etc.).

L'analyse géographique met en lumière que la France a enregistré en 2023 un recul plus marqué de la demande de PPO que la moyenne européenne (les pays du sud de l'Europe ainsi que le Royaume-Uni ont en

particulier affiché des niveaux de consommation plus élevés).

Dans ce contexte, la production de PPO a reculé en Europe en 2023 (-5,2 % par rapport à 2022) et en France (-5,0 %). A noter en France, le démarrage d'une nouvelle capacité de production au cours de l'année 2023.

Après une baisse vertigineuse des prix des papiers jusqu'au début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, liée à un excès d'offre par rapport à la demande, le marché s'est régulé, ce qui a permis une stabilité des cours jusqu'en fin d'année 2023. Au total, sur l'année, les prix des PPO ont fortement reculé (environ -30% pour la cannelure).

### Le marché du carton plat a été fortement impacté par des déstockages

**Le marché du carton plat a été déprimé en 2023, et caractérisé par un déséquilibre entre une demande en berne et une offre supérieure aux besoins du marché,** et ce en dépit du ralentissement ou des arrêts de plusieurs sites de production. Cette situation a été aggravée par des stocks élevés sur toute la chaîne de valeur, ce qui a contribué à réduire les commandes.

Malgré la poursuite du remplacement des emballages en plastique et le bon

développement de quelques secteurs comme l'industrie pharmaceutique et les produits de beauté, la demande de carton plat, qu'il soit à base de fibres vierges ou recyclées, a reculé en 2023.

Dans ce contexte, marqué par le rachat en cours d'année d'une unité de production de carton plat, la production française a fortement baissé en 2023 (-18,5 %). L'évolution des prix de vente a traduit cette contraction progressive de la demande. Les prix ont ainsi reculé en 2023 de sorte que, sur l'année, leur variation avoisine -18 % en moyenne.

PPO

Carton plat

## Impact négatif de la hausse des taux d'intérêt sur le marché des emballages souples

Après des années record en 2021 et 2022, le marché français et européen des papiers pour emballages souples a fortement ralenti en 2023 sous l'effet combiné d'une baisse de demande et de stocks élevés sur toute la chaîne de valeur. Le maintien des restrictions d'importations de bobines provenant de Russie n'a pas eu d'impact sensible sur l'offre, qui est demeurée supérieure à une demande peu dynamique.

La faiblesse de la demande au cours de 2023 s'explique en partie par le fort ralentissement du marché de la construction. En effet, en dépit du maintien d'une activité satisfaisante dans le secteur de la rénovation, le faible niveau des mises en chantier de bâtiments neufs a pesé sur la demande de sacs de ciments et autres liants. Sous l'effet de la baisse de la consommation des ménages, tous les autres marchés de l'emballage souple ont été touchés en 2023, qu'il s'agisse

de ceux liés à l'alimentaire (humaine et animale) ou encore aux produits chimiques ou aux semences. Le commerce en ligne continue à soutenir le marché, mais à un rythme moindre que les années précédentes.

La demande atone ainsi que les déstockages durant une grande partie de l'année ont contraint les producteurs d'emballage souple à adapter l'offre à la demande en recourant à des arrêts conjoncturels de production. La situation du marché a même contraint le report de certains projets de conversion.

Dans ce contexte, la production française de papiers pour emballage souple a fortement reculé en 2023 (-34,5 %). Au-delà d'un ajustement à la demande, l'arrêt d'une usine au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le rachat d'une autre au cours de l'année ainsi que divers incidents, ont contribué à la réduction de l'outil productif français.

La faiblesse de la demande a entraîné une baisse d'environ 2 % des prix des papiers pour emballage souple tout le long de l'année 2023.

## Perspectives pour 2024

Même si la prudence s'impose, il est raisonnable de considérer que l'amélioration de la demande constatée en ce début 2024 se poursuivra le reste de l'année.

Parmi les points notables figure en premier lieu l'impact de la consolidation du marché des papiers d'emballage, et des papiers pour ondulés en particulier (DS Smith - Mondi, Smurfit Kappa - WestRock). De plus, de nouvelles capacités sont attendues sur le marché européen en 2024, essentiellement

de papiers pour ondulés recyclés (Model en Allemagne, Norske Skog en France, pour ne citer que les principaux).

Un deuxième point d'attention concerne la situation en Mer Rouge. Si, pour le moment, les tensions dans cette partie du monde n'ont pas eu d'effets majeurs sur les marchés des produits papetiers, une gêne accrue à la circulation maritime pourrait entraîner des hausses de coûts sur des produits arrivant d'Asie et utilisés pour la production des emballages (encres, pigments, colles, etc.).

2024



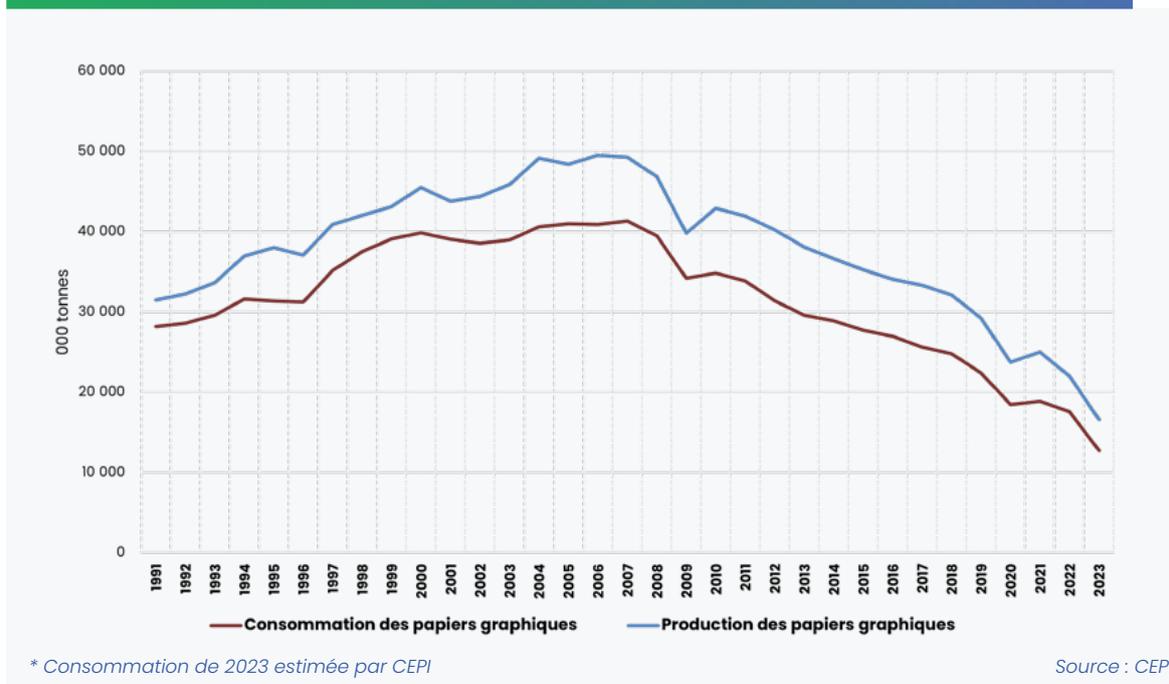
## 2.2 UN MARCHÉ DES PAPIERS GRAPHIQUES DÉPRIMÉ

### Des déstockages prolongés et une demande en recul

2023 a été une année particulièrement difficile pour l'industrie européenne des papiers graphiques. **La baisse de la consommation en Europe (-27,5 % en 2023 par rapport à 2022) a en effet été le résultat conjugué d'un contexte économique dégradé, de la poursuite du changement des modes de consommation et de déstockages au sein des secteurs clients.**

Du côté de l'offre, la capacité européenne de production des papiers graphiques a baissé de près de 4 millions de tonnes entre 2022 et 2023. Malgré cet effort substantiel, le marché des papiers graphique demeure surcapacitaire, de sorte que les taux d'utilisation des outils de production ont été très bas.

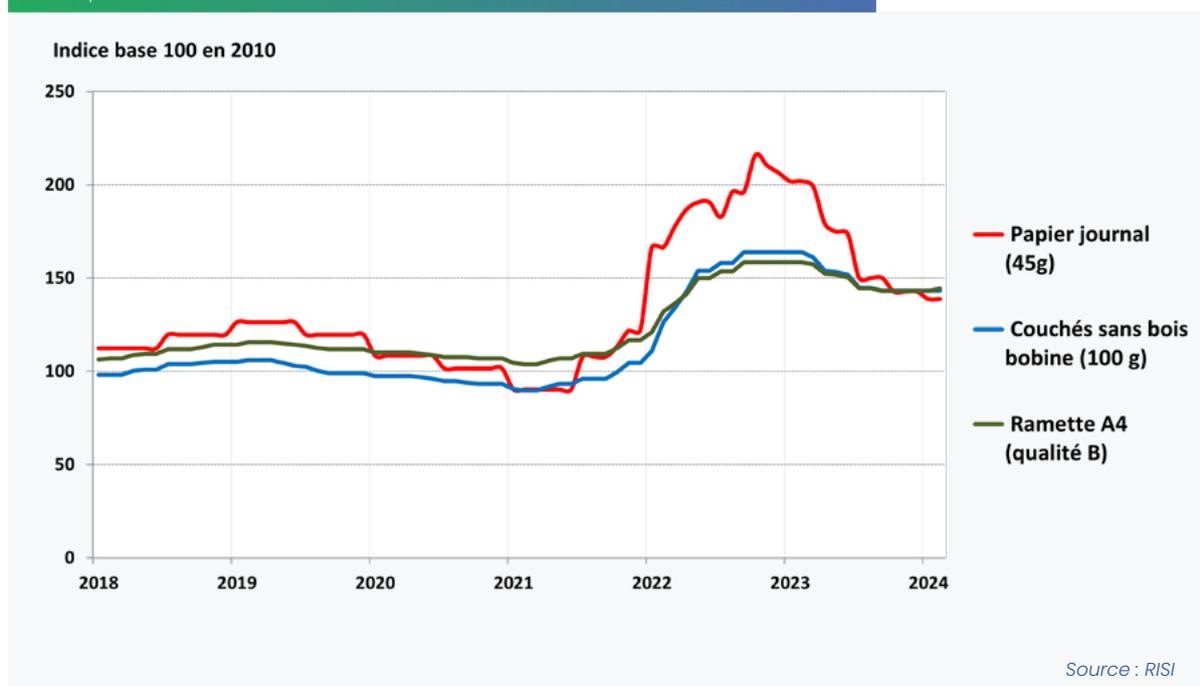
Fig.14 | Évolution de la consommation et de la production de papiers graphiques en Europe



Dans ce contexte, le recul des prix des papiers d'impression-écriture débuté fin 2022, s'est poursuivi en 2023, mais a commencé à se stabiliser au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. En moyenne, les prix restent légèrement supérieurs à ceux de 2022. Le papier journal a quant à lui connu une baisse importante de ses prix en 2023, 12 % en moyenne, atteignant fin 2023 des niveaux comparables à ceux de décembre 2021.

La légère reprise de la demande ressentie fin 2023 se confirme début 2024 avec des entrées de commandes supérieures au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année passée. La baisse des prix a fini par convaincre certains détaillants et distributeurs d'augmenter leurs dépenses publicitaires papier ou de revenir à l'impression. Cette amélioration devrait durer au moins jusqu'à la rentrée de septembre. Le manque de visibilité rend difficiles les prévisions au-delà de cette date.

Fig.15 | Évolution, en France, des prix des papiers à usages graphiques



## Des dynamiques variables selon les sortes de papiers graphiques

La consommation des papiers de presse a continué à décroître en 2023, et ce pour deux raisons. D'une part, le volume de la presse diffusée (print + numérique) a baissé (-4,6 % à périmètre constant) par rapport à 2022. D'autre part, l'analyse des modes de diffusion met en évidence que la presse imprimée poursuit son recul au profit des versions numériques, qui ont progressé d'environ 8 % en 2023.

Ainsi, la **presse quotidienne régionale** et la presse quotidienne du 7<sup>ème</sup> jour (qui représentent presque la moitié du volume de diffusion), ont toutes les deux enregistré en 2023 une baisse de leurs tirages, ceci en raison des changements d'usages. De plus, les hausses des prix du papier journal en 2022 ont encouragé les éditeurs de presse à réduire leur consommation, et à multiplier les offres en faveur des diffusions numériques.

Sur le segment de la **publicité**, la hausse des prix du papier a entraîné une contraction de la demande des annonceurs (réduction du nombre

d'exemplaires des catalogues, baisse de la pagination des documents).

Dans le même temps, plusieurs acteurs de la grande distribution et du commerce ont poursuivi la **réduction, voire l'arrêt de la diffusion des prospectus ou des catalogues imprimés**, leur préférant les versions numériques. Malgré une baisse des prix fin 2023, les campagnes publicitaires à l'approche des vacances de Noël n'ont pas donné l'impulsion saisonnière habituelle à la demande.

La consommation de **papiers bureautiques** a fortement chuté en 2023. La poursuite de la mise en place par les entreprises et les administrations de processus recourant davantage aux outils numériques (transmissions de factures, bons de commandes...) a joué en ce sens, à des degrés différents cependant selon la taille et les secteurs. L'institutionnalisation du télétravail a également eu un impact sur les niveaux de consommation des

papiers bureautiques. Enfin, les politiques RSE peuvent dans certains cas viser les consommations de ces papiers.

Dans un contexte de consommation morose, le **marché du livre** continue à bien résister. Si l'activité est en repli par rapport à 2022 (-4 % en volume), elle reste supérieure à celle de la période avant Covid-19. (+4 %). Le segment de la littérature générale, ainsi que celui des BD/Manga (surtout jeunesse) restent les moteurs du secteur de l'édition.



Enfin, sur le segment des papiers utilisés pour l'édition des **tickets de caisse et des reçus de carte bancaire**, la consommation a fortement reculé en 2023, après l'entrée en vigueur en août 2023 de la fin de l'impression systématique de ces derniers.

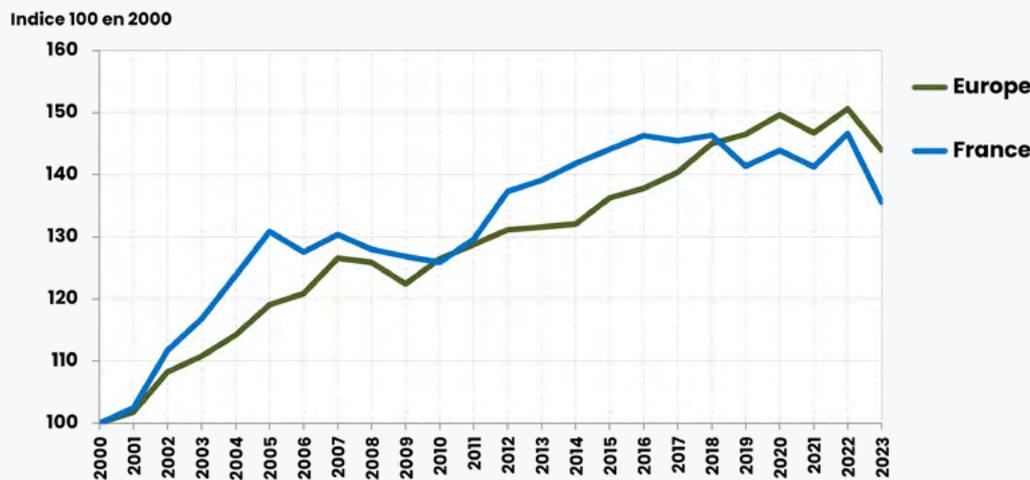
## 2.3 PAPIERS D'HYGIÈNE

En Europe, le secteur des papiers d'hygiène a été en 2023 celui qui a été le moins affecté par la baisse de la demande.

Ainsi, la demande européenne ne s'est contractée que de 3,7 %, soutenue par le segment de la consommation à domicile (mouchoirs, papiers hygiéniques, etc...). Le segment hors-foyer a été beaucoup moins dynamique, souffrant du contexte économique morose et du niveau élevé de l'inflation. L'année 2023 marque le retour vers une situation « normale » du marché des papiers d'hygiène, avec des niveaux tout à fait comparables à la période antérieure à Covid-19.

La production européenne des papiers d'hygiène a baissé de 4,4 % par rapport à 2022 et représentait

Fig.16 | Évolution de la production de papiers d'hygiène en France et en Europe



Source : CEPI

plus de 10 % du total des papiers et cartons produits en Europe. Le recul de la production est un peu plus prononcé en France, -7,5 %, où la faiblesse conjoncturelle du marché a été amplifiée par des arrêts machines du fait de divers améliorations techniques.

Pour 2024, les perspectives de consommation restent bien orientées. Dans un contexte désinflationniste, la hausse de la consommation des ménages et des dépenses « hors foyer » devrait dynamiser ce marché.

# 3

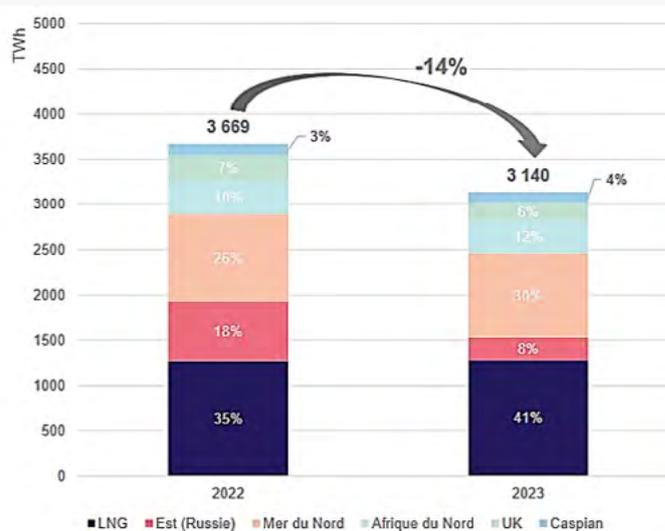
## Coût de l'énergie : une détente des prix de marché de l'électricité, du gaz et du CO<sub>2</sub>

### 3.1 VERS UN RÉÉQUILIBRAGE DES MARCHÉS DU GAZ EUROPÉENS

En 2023, le système gazier européen a pu s'adapter à la baisse des importations de gaz russe (de l'ordre de -75 % en 2023 par rapport à 2021), tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement des consommateurs. Les baisses des importations de gaz depuis la Russie par gazoduc ont en effet été en grande partie compensées par une hausse des importations par gazoducs de Norvège et d'Afrique du Nord, ainsi que par une augmentation des livraisons de Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Ce basculement vers le GNL, plus rapide que ce que beaucoup d'experts avaient anticipé, a été rendu possible grâce aux unités de regazéification existantes, mais aussi grâce à la construction de nouveaux terminaux flottants (dont celui du Havre, mis en service au mois d'octobre 2023).



Fig.17 | Évolution de l'approvisionnement européen en gaz



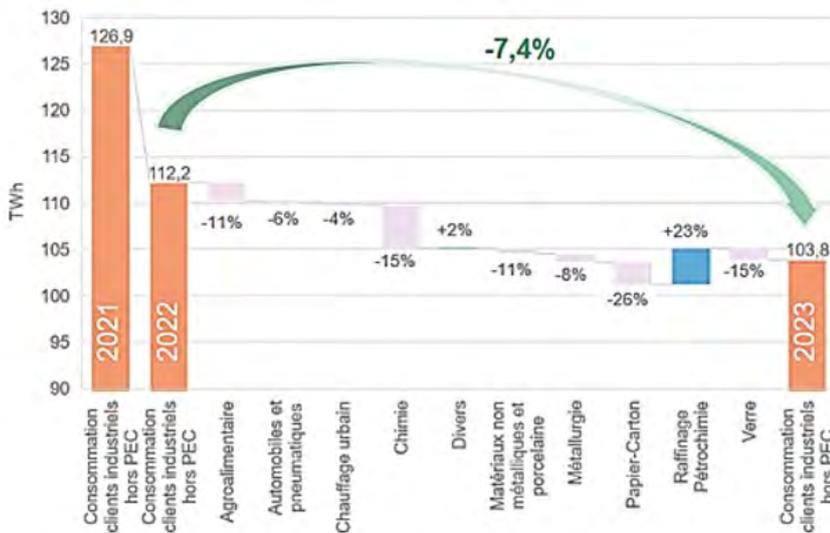
Sources : ENTSOG, Eurostat, GIE ALSI, S&P Global – Analyse : GRTgaz

Ce rééquilibrage du marché a été facilité par la baisse des consommations de gaz, notamment en France. Dans notre pays, la demande s'est ainsi contractée de plus de 12 % par rapport à l'année 2022 (soit une consommation de 381 TWh en 2023, à comparer à 430 TWh en 2022). Cette baisse s'explique par une diminution importante (de près de -41 %) de l'utilisation du gaz destiné à la production d'électricité (en raison de l'amélioration de la disponibilité du parc nucléaire), par une moindre consommation des industries (de -7,4 %), et enfin par un changement de comportement des consommateurs particuliers (sobriété).

Dans ce contexte, la consommation de gaz de l'industrie papetière a diminué de 26 %, en raison d'une baisse de la production papetière, mais aussi du fait de la substitution du gaz par des combustibles renouvelables sur plusieurs sites.

**Fig.18** Évolution des consommations brutes des clients industriels raccordés au réseau GRT gaz ventilée par secteur

(hors production électrique centralisée)



Source : GRTgaz - Analyse GRTgaz

**Focus**

**-26%**

Baisse de la consommation de gaz de l'industrie papetière.

Le prix « spot » moyen sur les marchés de gros a atteint près de 39 €/MWh PCS, à comparer à un prix de 97 €/MWh PCS en 2022, soit une baisse de près de 60 %. Bien qu'il ait fortement diminué en 2023 par rapport à 2022, en France et dans tous les pays européens, le cours du gaz demeure supérieur au niveau constaté avant les chamboulements de la période Covid, en 2020, puis par la guerre russo-ukrainienne (en 2019, le prix du gaz s'établissait à 13,60 €/MWh PCS).

**Le prix du gaz dans les pays européens reste par ailleurs supérieur à celui d'autres régions du monde**, notamment aux Etats-Unis, où près d'un tiers de la production de gaz est du « gaz associé », c'est-à-dire un co-produit de la production du pétrole, valorisé à un coût de production « marginal » (la majeure partie des investissements étant amortie par la vente du pétrole). Le graphique ci-dessous illustre l'écart de compétitivité du prix du gaz en France par rapport à celui des Etats Unis, ceci sur les années 2022 et 2023.

**3.2 UN MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ BAISSIER MAIS MOINS COMPÉTITIF QUE CELUI D'AUTRES PAYS EUROPÉENS**

Le marché de l'électricité a également été marqué par une contraction de la consommation en France. Cette diminution, qui a débuté fin 2022, s'est prolongée tout au long de l'année 2023. La consommation nationale en 2023 a ainsi atteint 445,4 TWh, soit une baisse de 3,2 % par rapport à celle de 2022. Ce recul s'explique notamment par une destruction de la demande des différents secteurs industriels (27 % de la baisse de la consommation d'électricité est attribuable aux entreprises industrielles).

Le recul de la consommation d'électricité, combiné à une meilleure disponibilité du parc nucléaire (dont la production a atteint 320,4 TWh, soit +14,8 % par rapport à 2022) a entraîné un meilleur équilibre « offre-demande » et donc un reflux des prix de l'électricité sur le marché de gros (la baisse des coûts de production des centrales électriques, dites « marginales », et fonctionnant au gaz, a également pesé sur la baisse des cours).

**Fig.19** Comparaison des prix spot du gaz en France et aux Etats-Unis (€/MWh)



Source : EPEX, EIA

Fig.20 | Prix spot journalier «baseload» de l'électricité en France



Source : EPEX

Pour l'année 2023, la moyenne des prix spot de l'électricité en France a ainsi été de 97 €/MWh (soit -65 % par rapport à 2022). Ce niveau de prix reste supérieur à celui observé en Allemagne (avec un prix moyen de 95€/MWh), en Espagne (prix de 87 €/MWh) ou encore en Finlande (56,5 €/MWh). Depuis 2021, le prix de l'électricité en Espagne est structurellement plus compétitif que celui de la France. Cette situation s'explique d'abord par des dispositifs spécifiques comme le plafonnement du prix du gaz consommé par les centrales de production d'électricité. Ce niveau de prix compétitif est également la résultante d'un essor des capacités de production d'électricité renouvelable (photovoltaïque et éolien) et d'interconnexions insuffisantes entre l'Espagne et ses pays voisins, de sorte qu'il existe une

situation surcapacitaire de production d'électricité.

Pour les entreprises papetières en France, le dispositif de l'ARENH a continué de jouer son rôle « d'amortisseur » de la volatilité des prix de marché, notamment en garantissant aux consommateurs industriels l'accès à une partie de l'électricité nucléaire produite par EDF, à un tarif régulé (de 42 €/MWh). Ce dispositif est l'un des leviers (notamment avec les dispositifs de réduction du tarif de transport de l'électricité ou la compensation des coûts indirects du carbone) permettant de maintenir la compétitivité des coûts d'approvisionnement en électricité des sites papetiers.

### 3.3 UN MARCHÉ DU QUOTA CARBONE VOLATIL

Sur l'ensemble de l'année 2023, le prix moyen de quotas de CO<sub>2</sub> s'est établi à 83 €/t, un niveau proche du prix moyen observé en 2022 (81,3 €/t).

Le prix du quota de CO<sub>2</sub> en 2023 a été très contrasté entre le début et la fin de l'année. Au cours du premier semestre, la forte hausse des prix des quotas a résulté de la publication de plusieurs textes communautaires « Fit for 55 » (imposant une cible de réduction des émissions des secteurs industriels de 62% en 2030 par rapport à 2005). Ces textes ont eu pour effet de stimuler la demande de quotas de CO<sub>2</sub>, notamment des entreprises industrielles souhaitant se protéger de hausses futures des prix des quotas.

A contrario, lors du second semestre, les acteurs de marché ont anticipé une forte baisse de la demande de quotas, en raison du ralentissement avéré de l'activité industrielle et de la baisse des émissions liées à la production d'électricité. Avec ce retournement, les prix ont atteint un niveau de 55 €/t au mois de décembre 2023.



Fig.21 | Prix spot des quotas de carbone en Europe (€/t CO<sub>2</sub>)



Source : EPEX

# 4

## Les tensions sur les matières premières continuent à peser sur les coûts de revient



Les principales matières premières utilisées par l'industrie papetière sont les fibres de cellulose, qui sont livrées aux usines, selon les cas, sous forme de bois, de « vieux-papiers » (Papiers et Cartons à Recycler) ou de pâte marchande (la pâte est un « intrant » pour les papeteries dites « non intégrées » mais un « output » des usines de pâte).

Les conditions d'approvisionnement de ces matières premières fibreuses sont présentées ci-dessous, après un examen rapide des autres matières premières (produits chimiques, amidon).

Concernant ces matières premières non fibreuses, les hausses marquées du prix de l'énergie en 2022 se sont répercutées dans leurs coûts de production.

**Les prix des produits chimiques sont ainsi demeurés en 2023 à un niveau très élevé par rapport à la moyenne 2018-2021 (+32 %).** La baisse progressive du coût de l'énergie, en 2023, a cependant permis une diminution des prix de ces matières premières (-13 % par rapport au niveau 2022).

Impacté à la fois par les prix de l'énergie et par ceux des céréales, **le cours de l'amidon a poursuivi sa hausse en 2023.** Déjà en augmentation depuis 2021, les prix des produits amylicés se sont en effet enchés en 2023 par rapport à 2022 (+30 % en moyenne), malgré un reflux tout le long de l'année.

### 4.1 LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DE TRITURATION SONT RESTÉS DIFFICILES DU FAIT DE LA CONJONCTION DE DIFFÉRENTS FACTEURS

Le tonnage de bois livré aux usines de pâte s'est élevé en 2023 à 5,5 Mt, soit une baisse de 9 % par rapport aux réceptions de 2022.



Cet écart entre 2023 et 2022 s'explique essentiellement par l'arrêt, fin 2022, d'une unité de production de pâte thermo-mécanique (Norske Skog Golbey).

Les réceptions de bois ont été constituées de 4,2 Mt de rondins et 1,3 Mt de Produits Connexes de Scieries (PCS). **Année après année, la part des rondins augmente, ceci afin de compenser la baisse de disponibilité des Produits Connexes de Scieries, utilisés de manière croissante pour la production d'énergie (la part des PCS a perdu 3 points en un an, passant de 26,5 % en 2022 à 23,6 % en 2023).**

Ces réceptions de bois par les usines de pâte se sont effectuées dans un environnement économique médiocre pour la plupart des entreprises utilisatrices de bois (scieries, unités de production de panneaux), avec comme exception le secteur du bois énergie.

Le secteur du bois énergie, que ce soit pour la production de bois bûche, de granulés de bois ou de plaquettes forestières destinées aux chaufferies, a en effet été le seul secteur véritablement dynamique durant une large partie de l'année (son activité a cependant fléchi fin 2023). L'utilisation du bois en tant que combustible est en effet portée par le mouvement de hausse du prix des énergies (gaz et électricité) et par différents dispositifs d'aides publics (aides aux particuliers pour l'achat de chauffages au bois, interdiction des chaudières au fioul, subventions aux entreprises du bois pour produire des granulés ...).

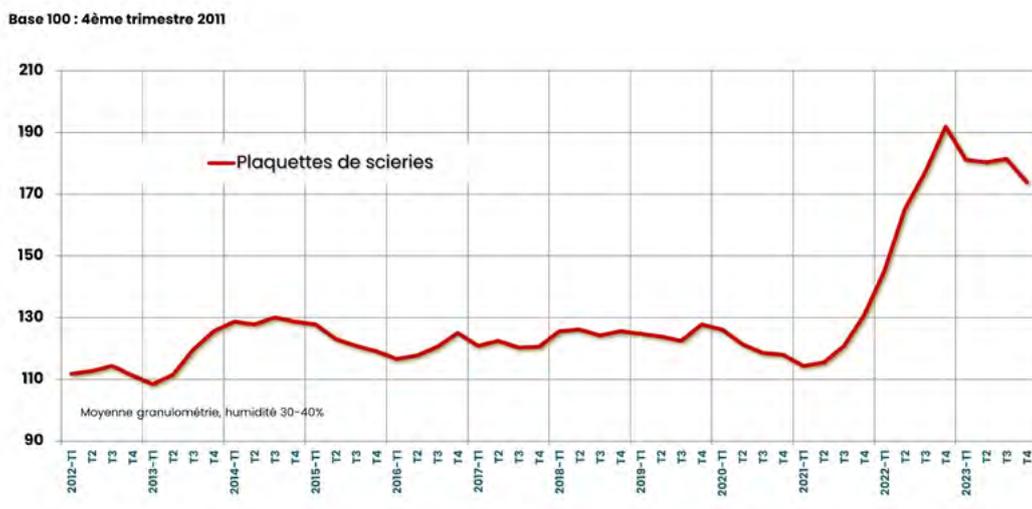
En 2023, la contraction de l'activité des scieries a eu comme conséquence de réduire le volume de produits connexes mis sur le marché. Cette réduction de l'offre, combinée à une utilisation croissante de cette matière première pour la production de granulés (pellets), a réduit la disponibilité de ces produits (principalement résineux). Cette situation, dès lors qu'elle est le résultat d'aides publiques, a conduit les

pouvoirs publics à examiner de manière plus approfondie les mesures permettant de respecter le principe de hiérarchie des usages (principe selon lequel les politiques publiques doivent promouvoir l'utilisation du bois en tant que matière première et uniquement en second lieu la production d'énergie).

**En dépit de la demande de bois plutôt médiocre des industries**

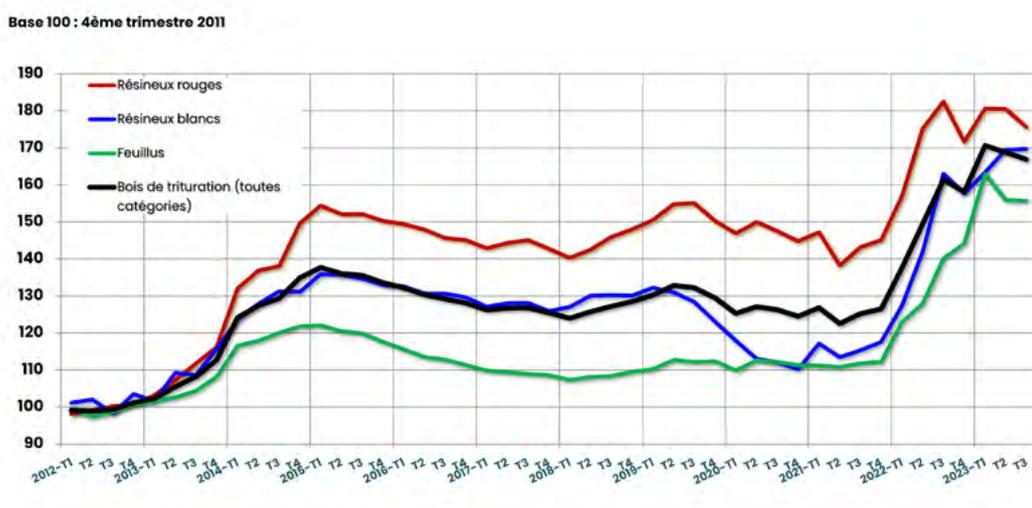
**utilisatrices de bois, les prix des matières premières ligneuses sont demeurés élevés.** Sur la moyenne des 9 premiers mois de 2023 (par rapport à la période correspondante de 2022), les prix des rondins se sont ainsi enchéris de 13 %. Le prix des PCS, pour sa part, est resté 5 % au-dessus de celui de 2022 (voir figure 22 ci-dessous), mais après une très forte hausse en 2022.

**Fig.22** | Évolution des prix des plaquettes de scieries



Source CEEB - Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle. Les prix s'entendent hors TVA, par camion départ. Prix et indices nationaux - 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 - Parution 23 février 2024

**Fig.23** | Évolution des prix des bois ronds



Source : Agreste - SSP - Prix du bois / CEEB - Prix de vente moyen bord de route - Une révision générale des indices a été réalisée en juin 2016 - Parution décembre 2023

## La mobilisation des bois a été contrainte par différents facteurs

L'activité dans l'ensemble médiocre des industries utilisatrices de bois a eu comme conséquence de rendre relativement aisé l'accès aux moyens d'exploitation et de transport.

L'absence de goulot d'étranglement sur ces maillons de la chaîne de transformation ne signifie pas pour autant que les conditions de mobilisation des bois n'ont pas été difficiles.

En premier lieu, durant l'automne et l'hiver, les conditions d'exploitation forestière ont été perturbées dans de

nombreuses régions par de fortes pluviométries. Ces conditions météorologiques ont eu comme conséquence de détremper les sols et donc de restreindre les accès aux parcelles des engins d'exploitation, ce qui a entraîné des tensions sur les approvisionnements de certaines usines.

En second lieu, un nombre croissant d'entreprises d'exploitation forestière a dû faire face à des incivilités à l'endroit de leurs collaborateurs, à des dégradations d'engins, voire à des agressions. Ces agressions ont comme conséquence de créer un climat d'insécurité parmi les travailleurs en forêts (ce qui nuit à

l'attractivité de ces métiers) et perturbe la mobilisation des bois.

Enfin, certains textes réglementaires relatifs au droit de l'environnement conduisent à différentes interprétations, ce qui contribue à rendre difficile l'exploitation forestière.



## 4.2 UN MARCHÉ DE LA PÂTE À PAPIER IMPACTÉ PAR LA BAISSÉ DE LA DEMANDE DES PRODUITS PAPETIERS

Plus encore que les papiers et cartons, le marché de la pâte doit s'analyser à l'échelle mondiale, dans la mesure où ce produit de commodité fait l'objet d'un commerce entre les différentes régions du monde.

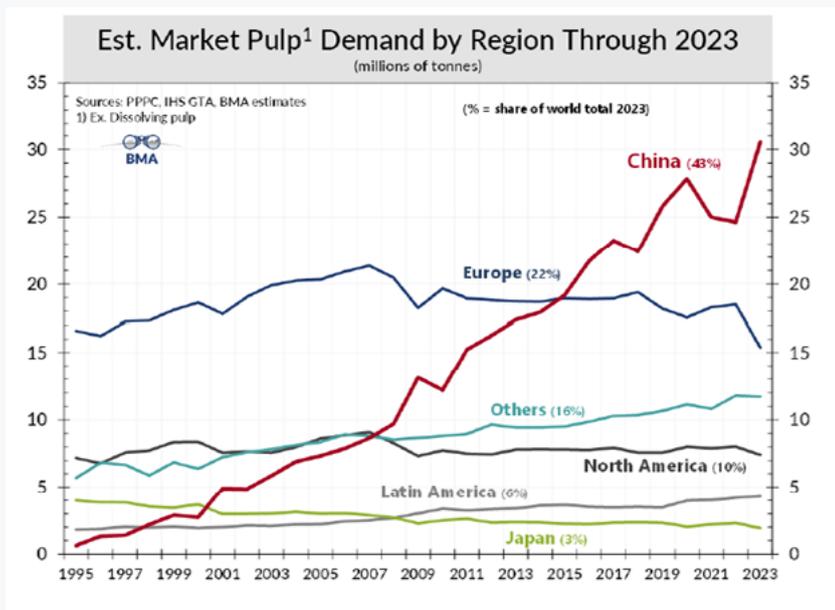
C'est donc sans surprise que le recul de la production des papiers et cartons en Europe en 2023 a conduit

à une diminution de la consommation de pâte de cet ensemble géographique. Ce recul est d'ailleurs constaté dans toutes les régions regroupant des pays développés (Amérique du Nord, Japon).

La seule exception notable dans ce panorama mondial concerne la consommation apparente en Chine. Après deux années de recul, conséquences d'un repli de l'activité économique, 2023 a en effet vu le retour de la « locomotive » chinoise. Avec cette hausse, **la Chine a conforté sa position de premier consommateur mondial de pâte marchande, avec 43 % de la demande globale.** L'appétit de la Chine pour la pâte n'est cependant pas le reflet strict d'une augmentation de sa production papetière, dans la mesure où les sociétés de négoce approvisionnant ce pays sont coutumières de politiques de « stop and go ». Elles ont en effet pour pratique de constituer des stocks importants lorsque les cours sont suffisamment bas, puis de procéder à des déstockages lorsqu'ils remontent.

Grâce à la Chine et aux régions du monde dont la demande a crû, la consommation mondiale de pâte a ainsi augmenté d'environ 2 %.

Fig.24 | Consommation de pâte marchande par grandes régions du monde (en kt)



Source : Brian McClay

Afin d'adapter l'offre mondiale à la demande et éviter une hausse excessive des stocks, les producteurs de pâte ont procédé en 2023 à de nombreux arrêts de production et à des fermetures.

En dépit de ces démarches visant à éviter une hausse trop marquée des stocks, les cours des principales sortes de pâtes ont reculé pendant la première moitié de l'année. Vers la mi-année, toutefois, une vigueur

retrouvée de la demande chinoise a conduit à réenclencher une phase haussière.

Sur l'année, les cours (en USD) de la fibre d'Eucalyptus, tout comme ceux de la pâte de fibres longues (NBSK), ont été en moyenne inférieurs respectivement de 23 % et 12 % à leur niveau de 2022.

Dans ce contexte, la production française de pâte de cellulose (marchande et intégrée) est inférieure

à celle de 2022 (-18,9 %, soit 1,26 Mt). Cette diminution est due essentiellement à la réduction de l'outil productif (cessation de la production de pâte thermomécanique de l'usine de Norske Skog Golbey fin 2022), mais également aux divers incidents techniques qui ont affecté la production. A ces éléments « nationaux » s'ajoute également l'impact du ralentissement de la demande mondiale.

Fig.25 Évolution du prix de la pâte NBSK et de la pâte d'eucalyptus (en USD/tonne) en Europe

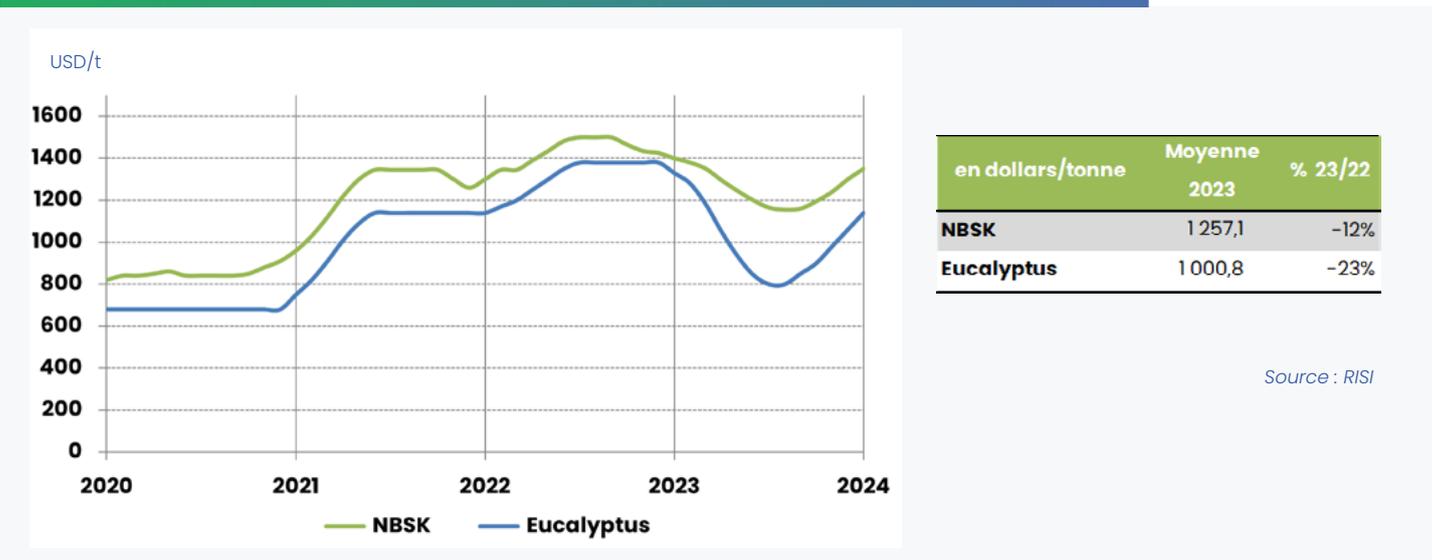
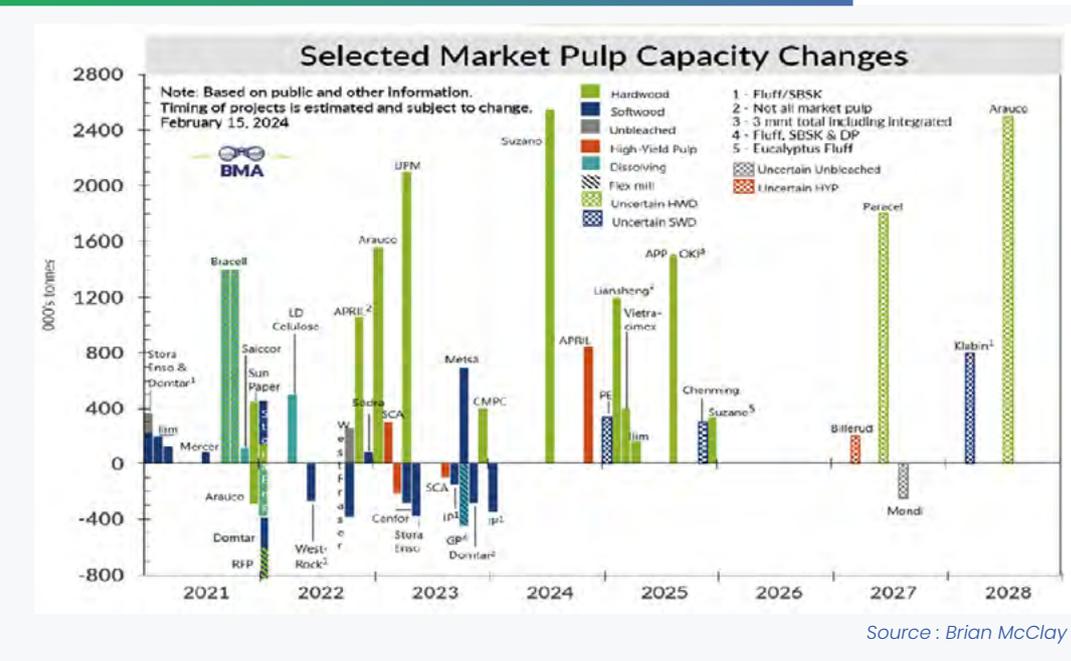


Fig.26 Principaux changements de capacités de pâtes marchandes

En 2024, l'amélioration attendue de la demande des produits papetiers aura comme conséquence d'augmenter la demande de pâte. Cette demande pourra être satisfaite par une augmentation significative de la production au cours des trois prochaines années, ceci en raison de la montée en puissance de deux importantes unités de pâte de feuillus en Amérique Latine (Arauco/MAPA - Chili et UPM/Paso de los Toros - Uruguay). D'autres capacités de production sont attendues en 2024 et 2025, dont Suzano/Cerrado au Brésil.



### 4.3 ACCALMIE SUR LE MARCHÉ DES PAPIERS ET CARTONS À RECYCLER (PCR)

**En dépit de l'entrée en production avant l'été d'une nouvelle unité fabriquant des papiers pour ondulé recyclés, le recul de la production de papiers recyclés en 2023 a eu pour conséquence une diminution de la consommation française de PCR, qui ressort en baisse de 5,3 %, à 4,7 Mt.**

Ce recul de la consommation des PCR, en France et en Europe, a pesé mécaniquement sur leurs cours. Le cours des cartons ondulés récupérés (1.05) a ainsi baissé de 47 % en moyenne annuelle (par rapport à 2022). Pour les sortes à désencrer (1.11), majoritairement utilisées dans le secteur des papiers graphiques, dont la décrue est intervenue plus tard et à une moindre vitesse, le cours a reculé de 29 % en moyenne par rapport à 2022. Même les sortes supérieures, correspondant aux papiers de bureau triés (2.05), qui habituellement ont des cours moins volatils, ont également été affectées (baisse de 34 % en moyenne en 2023).

En ce qui concerne les sortes emballages, une analyse plus fine met en lumière qu'après une quasi-stabilisation des cours en début d'année, les prix sont repartis à la hausse en mars-avril 2023, ceci en raison du faible niveau de la collecte et des stocks.

Dans ce contexte où les réceptions de PCR et les prix d'approvisionnement sont en recul, la « facture PCR » représente un montant de l'ordre de 420 millions d'euros pour l'industrie papetière. En dessous de 2022, ce chiffre dépasse cependant celui de 2020 et illustre à nouveau, par son importance, la contribution de l'industrie papetière au financement de l'économie circulaire.

En ce qui concerne les perspectives pour 2024, plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Le facteur principal est évidemment l'activité économique française et européenne. Le regain de consommation des ménages annoncé pour 2024 devrait accroître les besoins en produits papetiers, notamment en ce qui concerne l'emballage et, par conséquent, augmenter l'utilisation des PCR.

La demande chinoise, en fonction de son intensité, pourrait peser avec plus ou moins de force sur les marchés des PCR. En effet, bien que la Chine ait complètement cessé d'importer ces matières premières fibreuses en 2021, elle a continué à avoir un impact significatif sur les marchés mondiaux des PCR au travers des importations des pays voisins d'Asie du Sud-Est et, de manière plus marginale, en accroissant ses importations de pâte recyclée.

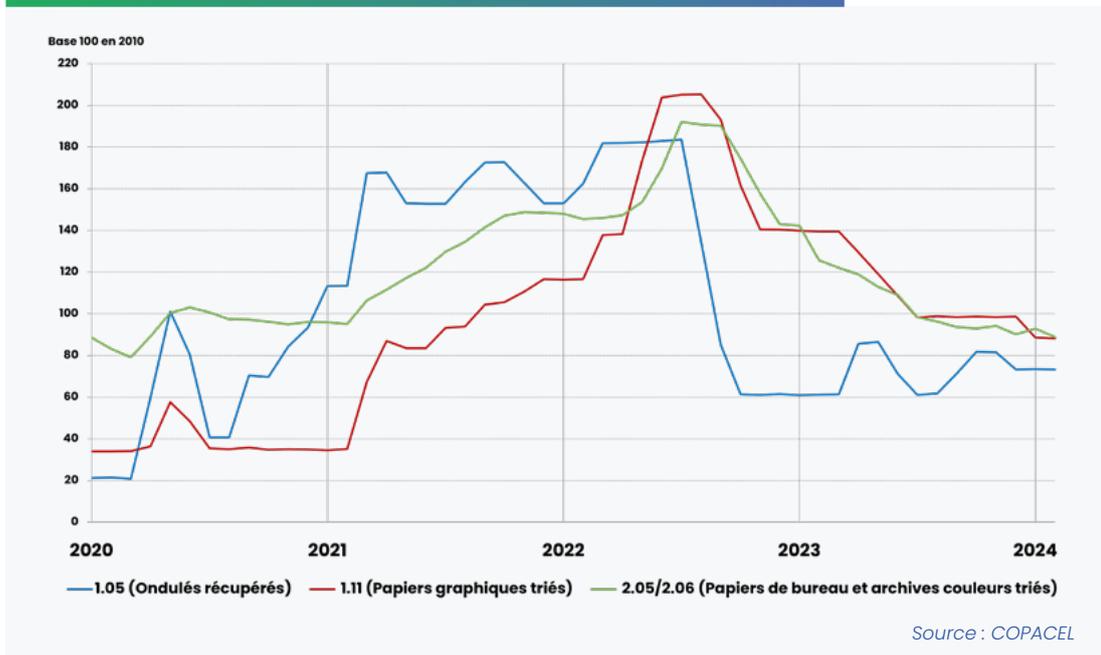
**Enfin, les annonces de démarrage d'unités de production de PPO recyclé en France en 2024 et 2025**

**laissent présager un regain de tensions sur le marché des PCR à moyen terme.** En effet, si la France a été ces dernières années structurellement excédentaire dans sa collecte de PCR, les besoins des nouvelles unités devraient modifier,



voire inverser, cette situation pour certaines sortes, et ce alors même que la demande en PCR de nos voisins est appelée à croître également. La relative proximité des nouvelles capacités qui démarreront en France exacerbera les tensions, particulièrement dans la moitié Nord de la France.

Fig.27 | Évolution des prix des Papiers et Cartons à Recycler (indices)



# 5

## Perspectives pour 2024

Le bilan de l'année 2023 illustre de manière flagrante le dicton populaire selon lequel « les années se suivent mais ne se ressemblent pas ». Après une année 2022 atypique, caractérisée par une reprise forte de l'activité après la « crise Covid », une hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et des matières premières, des désordres logistiques divers et des hausses des prix de vente des papiers et cartons, l'année 2023 a été le témoin d'une contraction forte de l'activité papetière.

Cette contraction de la consommation et de la production de papiers et cartons, inédite par son ampleur, est la conséquence d'un repli de l'économie en France et en Europe, et de la poursuite, une large partie de l'année, de mouvements de déstockages des différents secteurs clients.



**En ce début 2024, plusieurs évolutions vraisemblables du contexte économique permettent de nourrir l'espoir d'un « retour à la normale ».**

En premier lieu, et sauf choc systémique ou géopolitique (l'un et l'autre ne pouvant être exclus), le Produit Intérieur Brut de la France et de la zone Euro devrait croître en 2024. Le consensus des économistes envisage ainsi un taux de croissance de 0,7 % pour la France, et de 0,5 % pour la zone Euro. Même l'Allemagne devrait éviter la récession, avec un très modeste 0,1 %. Pour modestes qu'elles soient, ces prévisions devraient **permettre une certaine reprise de la consommation des entreprises et des ménages, notamment grâce à la baisse de l'inflation et des taux directeurs des banques centrales** (et donc du crédit). La reprise attendue du secteur de la construction neuve devrait également avoir un effet d'entraînement de la consommation (vraisemblablement plutôt sur 2025).

En second lieu, **les stocks qui avaient été constitués au sein des différents secteurs clients sont maintenant très largement résorbés, ce qui devrait permettre une hausse des commandes.**

Enfin, **les évolutions des modes de consommation se poursuivront en 2024.** Le développement des technologies numériques s'accompagnera d'une poursuite de la baisse de la consommation de différentes sortes de papiers graphiques (papiers destinés aux

journaux et aux magazines principalement). Dans le même temps, le commerce en ligne demeurera un moteur de la consommation des papiers et cartons. Le mouvement entamé il y a plusieurs années de substitution des emballages plastiques par des produits fibreux se poursuivra et concernera un nombre croissant de produits, qu'ils soient alimentaires (fruits et légumes, vente à emporter...), non alimentaires ou « annexes » des emballages (dispositifs de calage...).

Dans ce contexte de retour à une forme de « normalité » de la demande française et européenne de papiers et cartons, **il sera majeur, pour l'industrie papetière française (et européenne) de pouvoir accéder aux marchés extra-communautaires, alors même que certains pays mettent en place des barrières tarifaires et non-tarifaires.**

Parallèlement à cette capacité à accéder à des marchés hors-UE, l'industrie papetière sera attentive aux perspectives d'évolution de ses facteurs de coûts, qu'ils soient liés à des dispositifs principalement français (marché de l'électricité) ou communautaires (conséquences du Pacte vert pour l'Europe).

**Les barrières tarifaires et non tarifaires doivent être limitées au maximum**

Les marchés européens de la pâte, du papier-carton et des produits transformés à base de papier-carton sont ouverts depuis janvier 2004, à la suite de l'accord sectoriel de l'Uruguay

Round datant de 1994. Cet accord sectoriel a été signé par l'UE, les Etats-Unis, le Canada, Hong-Kong, le Japon, la République de Corée, la Nouvelle Zélande et Singapour. Tous ces pays ont totalement aboli leurs barrières tarifaires.

Avec la montée en puissance de l'industrie papetière dans de nouveaux pays (Chine, Indonésie, Turquie ...), la part relative des pays signataires de cet accord a diminué dans le commerce international des papiers et cartons, de sorte que les situations de non-réciprocité se sont multipliées. Actuellement, par exemple, la Turquie mène une « enquête de sauvegarde » dans le but de limiter, voire empêcher, les entrées sur son sol de papiers pour ondulé. De telles mesures protectionnistes ont une double conséquence : elles barrent l'accès aux marchés des pays qui les ont mis en place et, par effet domino, elles exacerbent la concurrence entre entreprises papetières européennes. Les autorités en charge du respect de la concurrence doivent donc être très attentives à ce type de situation, particulièrement préjudiciables lorsque les marchés sont surcapacitaires.

### La régulation du marché de l'électricité envisagée pour la période démarrant au 1<sup>er</sup> janvier 2026 doit être profondément revue

Le 23 novembre 2023, le Gouvernement et EDF ont conclu un accord sur la nouvelle régulation du prix de l'électricité nucléaire, visant à prendre le relais, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, du dispositif existant et permettant un Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH). A ce jour, les détails de cet accord n'ont pas été divulgués, mais cette nouvelle organisation du



marché de l'électricité reposerait sur 3 piliers. Le premier pilier consiste à redistribuer aux consommateurs d'électricité les revenus d'EDF, dès lors que les prix de l'électricité dépassent un certain niveau. Les deux autres sont différentes formes de contrats pluriannuels de gré à gré.

Le dispositif qui entrerait en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 constitue une nette régression par rapport au système actuel. Avec le système de l'ARENH, les entreprises bénéficient en effet de l'avantage concurrentiel que représente l'existence en France d'un parc électronucléaire, qui produit une électricité pilotable (à la différence de la plupart des énergies renouvelables), décarbonée, compétitive et dont le coût est connu a priori.

A ce système serait substituée une organisation du marché présentant de nombreux inconvénients : le système de « redistribution » n'est qu'un « amortisseur », en cas de hausse forte des prix de l'électricité. Les dispositifs contractuels envisagés par ailleurs ne protègent pas les entreprises contre les aléas et la volatilité du marché (alors même que le coût de revient de l'électricité nucléaire est stable).

Dans ce contexte, il est **nécessaire que les pouvoirs publics reconsidèrent le mécanisme envisagé le plus rapidement possible. A défaut, l'attractivité de la France pour les investisseurs électro-intensifs sera fortement entamée.**

### Le Pacte vert pour l'Europe doit être complété par un « pacte industriel »

En matière de politique industrielle, énergétique et environnementale, la Commission européenne s'est appuyée depuis 2019 sur une stratégie désignée sous le terme de Pacte vert pour l'Europe. Cette stratégie a conduit les institutions communautaires à produire une avalanche de nouveaux règlements, concernant le climat (*Fit for 55*), la lutte contre les pollutions, la biodiversité, etc.

Sans remettre en question les objectifs poursuivis, une des questions majeures qui se pose est de **savoir si certains des textes adoptés dans le cadre du Pacte vert ne vont pas agir à rebours de l'objectif recherché (concilier croissance économique et verdissement de l'économie), comme des moteurs de la désindustrialisation.**

Parmi les textes problématiques qui ont été adoptés dans le cadre du « Green deal » figure le Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE). L'extraordinaire complexité de ce règlement risque, lors de son entrée en application (le 30 décembre 2024), d'alourdir considérablement la charge administrative (et les coûts) pesant sur les entreprises de la filière forêt/bois/papier, voire de conduire à l'arrêt des entreprises (en général des TPE/PME) qui seront dans l'impossibilité de le respecter.

COPACEL, avec d'autres organisations professionnelles, a appelé à une révision de ce texte, notamment afin qu'il soit drastiquement simplifié dans les espaces géographiques (comme l'UE), où la forêt est en croissance.

Un autre texte ayant appelé une forte attention de COPACEL est le projet de Règlement sur les Emballages et les Déchets d'Emballages (PPWR). Ce règlement, dans sa rédaction initiale, reposait sur l'idée que le réemploi d'un emballage est par essence préférable au recyclage du matériau qui le compose. Devant les nombreux arguments mettant en avant que les situations réelles sont plus complexes et que, selon les cas, c'est soit le réemploi, soit le recyclage, qui est la solution pertinente, le projet de règlement a été amendé de manière positive au cours de son parcours législatif. C'est donc une version améliorée par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne qui devrait être publiée au cours des prochains mois.

**Afin de mieux équilibrer les objectifs du Pacte vert, et ceux du maintien d'une activité industrielle en Europe, COPACEL a ainsi été signataire de**

**« l'appel d'Anvers », un ensemble de recommandations dont nous espérons qu'elles seront mises en œuvre par la Commission européenne qui sera mise en place après les élections de juin 2024.**

**Les pouvoirs publics doivent soutenir les efforts entrepris par l'industrie papetière en matière de décarbonation et de sobriété hydrique**

Au-delà des règlements et directives adoptés dans le cadre du Fit for 55, il est important que les pouvoirs publics continuent à soutenir les efforts très importants qui ont été réalisés par l'industrie papetière afin de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Grâce à ses investissements (amélioration de l'efficacité énergétique, recours croissant à des combustibles décarbonés,...), l'industrie papetière a déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre de près de 57 % entre 2005 et 2022. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochaines années, notamment avec la mise en œuvre de plusieurs projets lauréats des

derniers appels à projets visant à soutenir la décarbonation de l'industrie.

Le sujet de l'efficacité en matière de consommation d'eau est également un sujet majeur pour l'industrie papetière, tout spécialement dans un contexte où risquent de se reproduire les sécheresses de 2022.

Grâce aux réalisations qui ont été effectuées ces dernières années, notamment afin de fermer des circuits et optimiser les procédés, les prélèvements d'eau pour la production de pâte et de papier ont diminué de 55% au cours des trente dernières années.

Comme pour la décarbonation, afin d'amplifier ces bons résultats, il sera nécessaire que les pouvoirs publics engagent des moyens financiers, à l'image de ce qui a été effectué aux USA avec le Inflation Reduction Act.



# EN RÉSUMÉ

**Le recul très sensible de la consommation apparente des papiers et cartons en France (- 15 %) a induit une baisse de la production (-13,5 %) ainsi qu'une contraction du chiffre d'affaires des entreprises (-26 %).**

**Plusieurs causes à cette baisse très marquée, également observée en Europe :**

- Le maintien de pressions inflationnistes a pesé sur la consommation des ménages (emballages, abonnements,...).
- La faible croissance du PIB (0,9 % en France en 2023) a été peu favorable à l'utilisation de produits papetiers par les entreprises (baisse des échanges, de la publicité, des courriers commerciaux...).
- Les entreprises des secteurs clients ont utilisé prioritairement les stocks qu'elles avaient constitués en 2022, accentuant ainsi la baisse des commandes.
- L'outil industriel a poursuivi son évolution, afin d'accroître la capacité de production des papiers et cartons d'emballage et réduire celle des papiers graphiques (le solde entre les nouvelles capacités et les fermetures est toutefois négatif).

**L'énergie demeure un sujet majeur pour l'industrie papetière :**

- En 2023, les prix moyens du gaz et de l'électricité ont reflué de l'ordre de 60 % par rapport aux niveaux de 2022.
- Ces évolutions ont certes eu un impact positif sur les coûts de production des papeteries.
- Mais ces évolutions, qui ont eu un impact positif sur les coûts de production des papeteries, sont cependant préoccupantes, car les prix de l'énergie demeurent supérieurs à leurs niveaux historiques, alors-même que la demande des industries (tous secteurs confondus) est basse.
- Ces niveaux de prix, qui restent élevés, sont un problème pour la compétitivité de l'industrie papetière.

**Les tensions sur les matières premières (bois, Papiers et Cartons à Recycler, pâte marchande) continuent à peser sur les coûts de revient**

**Une reprise d'activité devrait être confirmée en 2024 :**

- Le reflux de l'inflation et la baisse des taux d'intérêts devraient dynamiser la consommation des ménages et les investissements des entreprises.
- La résorption des stocks des secteurs clients devrait permettre que la hausse de la demande finale se traduise en commandes pour les entreprises papetières.
- La persistance de tendances de fond sera de nature à améliorer l'appétence des consommateurs pour les produits en papiers et cartons (développement du commerce en ligne, attrait des consommateurs pour un matériau qui est recyclable et biodégradable).
- La poursuite de la mise en œuvre de différents textes aura un impact mitigé : positif lorsqu'il s'agit de remplacer des emballages en plastique, négatif lorsqu'une expérimentation comme le « oui-pub » accélère le mouvement des annonceurs vers de la communication numérique.

**Les attentes de l'industrie papetière dans une année d'élection européenne :**

**4 leviers doivent être actionnés :**

- ▶ **Levier 1** Amplification des aides à la décarbonation et à la gestion efficace de l'eau.
- ▶ **Levier 2** Aboutir à une régulation efficace du marché de l'électricité « post ARENH.
- ▶ **Levier 3** Supprimer autant que possible les barrières tarifaires (hors UE).
- ▶ **Levier 4** Réorientation des institutions communautaires
  - Il est à craindre, en dépit des objectifs affichés, que le « Green deal » agisse comme un accélérateur de la désindustrialisation
  - Des textes comme le Règlement Le Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) nécessitent d'être profondément révisés
  - La prochaine Commission devra s'inspirer du « Industrial Deal », proposé par un collectif d'organisations professionnelles.



# Contact presse

**Ariane Guillemain - Responsable Communication**

Tel. : 01 53 89 24 11 | 06 72 65 04 85

E-mail : [ariane.guillemain@copacel.fr](mailto:ariane.guillemain@copacel.fr)



 23, rue d'Aumale, 75009 Paris, FRANCE

 01 53 89 24 00

 [contacts@copacel.fr](mailto:contacts@copacel.fr)

 [www.copacel.fr](http://www.copacel.fr)

 Copacel\_